



Etudiant admis à l'université mais face à une demande de partir

Par **Zikiss**, le **07/02/2017** à **10:43**

Bonjour,

Je suis étudiante depuis septembre 2016 à l'université. Tout allait bien jusqu'à ce que je récupère une lettre recommandée venant de la préfecture me demandant de quitter le territoire. Que dois-je faire ?

Contexte pour préciser les choses :

- J'ai été admis à la Fac, j'ai ma carte vitale, j'avais un r cipiss  sans autorisation de travailler
- J'ai fait ma demande et elle m'a  t  refus e. Alors que je vais toujours en cours. Je ne comprends pas.
- Quand j'ai fait ma demande c' tait pour une carte de s jour pour  tudiant  tranger mais la pr fecture m'a d livr  un r cipiss  vie priv e et familiale.

Donc voil  un peu pour moi. Je suis tr s perturb  par cette nouvelle.

Par **amajuris**, le **07/02/2017**   **11:00**

bonjour,

il doit avoir une raison qui a motiv  cette obligation de quitter le territoire fran ais.

je ne peux que vous conseiller de vous renseigner aupr s de votre pr fecture en particulier

pour savoir pour quelle raison, alors que vous aviez demandé un titre de séjour pour étudiant étranger, vous avez eu récépissé VPF.
salutations